

Tournoi de golf du conseil municipal de Magog Le comité organisateur annule l'événement

Magog, le 21 juillet 2020 – Le comité organisateur a aujourd'hui fait l'annonce de l'annulation du traditionnel Tournoi de golf du conseil municipal de Magog qui devait se tenir au Club de golf Venise le vendredi 11 septembre prochain. Étant donné les restrictions sanitaires liées au coronavirus, le comité organisateur a pris cette décision pour éviter de mettre à risque la santé des nombreux participants lors de cet événement annuel très couru. À titre d'exemple, en 2019, le tournoi avait réuni 275 joueurs et plus de 325 convives pour le souper et la soirée animée.

« Comme nous savons que le tournoi de golf est très apprécié, que c'est une belle occasion de rencontres et d'échanges informels, en plus d'une source de financement pour des organismes du milieu, nous avons étudié plusieurs alternatives. Finalement, il semble toutefois que l'annulation soit l'option la plus raisonnable », affirme la mairesse de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm.

Elle ajoute que « nous souhaitons proposer aux participants un concept original, adapté au contexte, en plus de remettre, comme chaque année, des montants d'argent à des organismes du milieu ayant soumis des projets mobilisateurs. Il nous fallait toutefois composer avec les règles sanitaires en vigueur et prendre en considération que certains commanditaires et participants ont essuyé d'importantes pertes financières au cours des derniers mois. »

Rappelons que lors de la précédente édition, 42 000 \$ ont été répartis entre cinq organismes en plus de la Banque alimentaire Memphrémagog et de la Chambre de commerce Memphrémagog. Ceux qui ont été sélectionnés pour se partager les profits du tournoi de golf 2020 pourraient demeurer bénéficiaires en 2021, sous réserve d'avoir réalisé leur projet ou que celui-ci soit en cours de réalisation.

Le comité est confiant que les commanditaires et participants seront au rendez-vous l'année prochaine pour la 22^e édition qui promet d'être exceptionnelle. La date sera d'ailleurs annoncée au cours de l'automne.



- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

